



FORMATION DIPLOMANTE DE NIVEAU III

Animateur.trice d'Activités et de Vie Quotidienne

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant obtenir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'animation. Ce diplôme ne donne aucune prérogative en tant qu'éducateur sportif.

Objectifs de l'action de formation :

A l'issue de la formation, le titulaire du CPJEPS AAVQ devra être capable de :

- Participer au projet et à la vie de la structure
- Animer les temps de la vie quotidienne de groupes
- De concevoir des activités en direction d'un groupe
- Animer des activités notamment dans 3 domaines :
 - ✓ Activités d'expression (chant, danse, théâtre...)
 - ✓ Activités scientifiques et techniques
 - ✓ Activités physiques (jeux sportifs, grands jeux extérieurs, jeux de balles, jeux d'adresse, de relais...).



Programme :

- Etre acteur de son parcours : **28 h**
- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel / Contribuer à l'élaboration du projet d'animation / Communiquer dans et pour sa structure : **101,5 h**
- Accueillir les publics en assurant leur sécurité physique et morale : **101,5 h**
- Préparer et concevoir l'organisation des activités s'inscrivant dans le projet de la structure : **84 h**
- Conduire des activités dans plusieurs domaines et savoir les évaluer : **168 h**

Adaptation de votre parcours : problème de santé, handicap, restrictions :

Notre référente handicap est présente pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation : **Mélandine PREIRA**

melandine.preira@profession-sport-loisirs.fr - 02 35 58 16 03

Equivalences :

Votre formation peut prendre en compte vos expériences antérieures et vous pouvez peut-être bénéficier d'allègement d'heures, de prérequis d'entrée en formation ou d'une équivalence d'UC.

Info : formation76@profession-sport-loisirs.fr - 02 35 58 07 50

Méthodes et outils pédagogiques :

Les stagiaires-apprenti.e.s du CPJEPS AAVQ alternent cycles de formation en centre et stages en entreprise, l'objectif étant de se rapprocher au plus près des besoins des structures et donc de développer l'adaptabilité à l'emploi. 70% du parcours de formation se déroule notamment dans une structure d'alternance (association, structure privée ou collectivité) ayant une activité d'animation en relation directe avec le CPJEPS.

CPJEPS AAVQ


Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : Animateur
Code CPF : 311014
Code Certif Info : 106401

Résultat attendu :

- Diplômant
- Accessible en VAE

Responsable et contact :

 02 35 58 07 50

 formation76@profession-sport-loisirs.fr

Inscription :

Formulaire en ligne accessible sur notre site

Dates limites d'inscription et dates de sélection :

Consulter notre site internet PSL 76 :

www.psl76.fr

Rubrique « Nos formations / CPJEPS AAVQ

Conditions d'admission :

Modalité de recrutement :

- Admission après entretien
- Admission après tests (écrit/animation)
- Admission sur dossier

Pré-requis :

- être âgé de 16 ans à l'entrée en formation
- Maîtriser à minima l'expression écrite et orale (degré 4 minima du référentiel ANLCI)
- être titulaire du PSC 1 ou de l'AFPS (ou du PSE 1 / PSE 2 / AFGSU 1 ou 2 / SST en cours de validité),

Cette formation permet de garantir le développement d'une véritable identité professionnelle en lien avec les trois domaines d'activités (activités d'expression, scientifiques et physiques).

La réussite du parcours de formation de chaque apprenant passe par :

- L'appropriation du parcours par le stagiaire lui-même,
- Le développement de compétences propres à chacun permettant de valider le CPJEPS.



Boîte à outils :

- Le référentiel diplôme pour séquencer les apprentissages ;
- Les livrets de suivi et d'évaluation : outils d'échanges entre l'apprenti.e, le maître d'apprentissage et le formateur, il permet d'assurer le suivi du parcours de formation et le suivi de l'alternance ;
- La multimodalité : alternance de séances en présentiel et en distanciel, mises en situation professionnelle, temps de travail individualisé, utilisation d'une plate-forme de FOAD en synchrone et asynchrone, séances collectives et individuelles en visioconférence. 10% du parcours est réalisé en distanciel ;
- Les badges numériques : valorisation des compétences développées par les apprenants.



Modalités de validation :

La formation se compose de quatre Unités Capitalisables (UC) qui doivent toutes être validées pour obtenir le CPJEPS AAVQ.

UC 1 : Epreuve de projet

Production d'un dossier présentant la structure d'alternance, ainsi que son action à l'intérieur de celle-ci - Soutenance professionnelle.

UC 2 : Epreuve de projet

Production d'un dossier présentant deux actions d'animation de temps de vie quotidienne menées au sein de la structure d'alternance - Soutenance professionnelle.

UC 3 | UC 4 : Epreuves pédagogiques

Production d'un document présentant un cycle d'animation, conduite de deux séances d'animation en structure d'accueil suivie d'un entretien



Calendrier et durée :

Dates : Du 29 septembre 2022 au 16 septembre 2023

Volumes horaires : 483 H en centre de formation / 1 207,5 H en entreprise

Alternance : Du lundi au mercredi en entreprise / les jeudi et vendredi en centre de formation



Modalités, rythme, personnalisation :

- Entrées et sorties à date fixe
- Individualisée
- Temps plein
- Temps partiel possible en cas d'allègement
- Individualisé
- Mixte



Financement de la formation :

Ouvert à l'apprentissage : Oui

Prise en charge possible (étude au cas par cas) :

- Opérateur de Compétences (OPCO)
- Autofinancement
- Employeur
- Dispositif SESAME
- CPF (associé à Pôle Emploi)

CPJEPS AAVQ

Niveau d'entrée minimum :

Maîtriser à minima l'expression écrite et orale (degré 4 minima du référentiel ANLCl)

La validation par un prescripteur du travail engagé par le.a candidat.e quant à son projet professionnel sera un élément supplémentaire pour leur intégration en formation. Une fiche de prescription n'est cependant pas obligatoire.

Publics :

- Formation continue
- Formation en apprentissage
- Demandeur d'emploi
- Salarié.e



Lieux de formation :

Le Petit-Quevilly :

PSL76 - 2 rue d'Alembert,
76140 LE PETIT-QUEVILLY

Métro : Arrêt C.de Gaulle

Parking : parking gratuit à proximité des locaux

Accès handicapé :

- oui
- non

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Hébergement :

- oui
- non

Restauration :

- oui
- non

Pour les personnes souhaitant déjeuner sur place, des micro-ondes sont à disposition.